

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2016 - 19 h

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Bernard GENEVRIER, Maire, en séance ordinaire le 18 avril à 19 heures

Etaient présents :

Roger GROSSIORD	Jean-Pierre GROSGURIN	Ian THOMPSON
Adjoints		
Franck DENIAUD	Jeanine BLANC	Pierre ZIOSI
Patrick LEVRIER		

Excusés : Marie-Hélène GROSSIORD (pouvoir B GENEVRIER)
Olivier JUREDIEU

Secrétaire de séance : Jeanine BLANC

Le procès-verbal du Conseil municipal du 21 janvier 2016 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

Commune

Approbation du compte de gestion 2015 et vote du compte administratif 2015

Le Conseil Municipal vote le compte de gestion 2015 établi par le Trésorier, qui présente un résultat de clôture 2015 :

- en investissement : 62 632.75 €
- en fonctionnement : 259 948.26 €

et qui n'appelle aucune observation.

Mr Bernard GENEVRIER, Maire, Ordonnateur des finances communales, quitte la salle et ne participe pas au vote de cette délibération

Le Conseil Municipal, , vote le compte administratif 2015, qui présente un résultat de clôture, conforme au compte de gestion

Affectation des résultats

M. le Maire expose à l'assemblée que suite à la clôture du budget CCAS au 31 décembre 2015, il convient de procéder à la reprise du résultat de celui-ci au budget général.

La somme à affecter sera donc de 265 340.94 €

Le Conseil Municipal, affecte le résultat ainsi :

pour 69 340.94 € en excédent de fonctionnement capitalisés au C/1068 (Recettes d'Investissement)

le solde soit 196 000 € en report à nouveau au C/002 (Recettes de Fonctionnement).

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

- Monsieur le Maire présente au conseil municipal les bases d'imposition prévisionnelles de la fiscalité directe locale pour l'exercice 2016.

A taux constant, le produit fiscal attendu serait de 341 626 euros.

Afin de faire face à la baisse du produit fiscal et des dotations d'Etat, la commission des finances, considérant également le maintien des taux depuis plus de dix ans, propose une augmentation raisonnée des taux.

Le conseil **DECIDE de FIXER** PAR 9 VOIX POUR 0 ABSTENTION 0 CONTRE les taux d'imposition des taxes directes locales **en 2016** comme suit :

	Bases 2016	Taux 2016	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	812 700 €	21.94 %	178 306 €
Foncier bâti	647 700 €	20.63 %	133 621 €
Foncier non bâti	20 900 €	70.13 %	14 657 €

CFE	150 100 €	21.12 %	31 701 €
(Cotisation Foncière des Entreprises)			
		TOTAL	358 285 €

Et

- **VOTE** le budget primitif 2016 équilibré en recettes et dépenses
Section de fonctionnement à 918 650 €
Section d'investissement à 512 000 €

Finances

Ouverture d'une ligne de trésorerie interactive à court terme : accord du conseil pour renouveler la LT de 250 000 euros sur un an

Caisse des Dépôts : confirme la liste des lignes de prêt auxquelles la commune a accordé sa garantie (Semcoda)

Centre de Gestion Gras Savoye : le conseil donne mandat au Président pour qu'il consulte différents prestataires potentiels et qu'il conclue un contrat d'assurance groupe adapté aux besoins des collectivités mandataires

Jobs d'été : délibération pour recrutement 1 personne du 15/6 au 15/9 temps plein (service technique) et 1 personne mi-temps (fleurs et divers) juillet et août

ONF : Budget prévisionnel 2016 – 5250 € accepté pour l'entretien des limites d'une parcelle, le nettoyage d'une parcelle avant exploitation et la création d'une piste parcelle 6 et 8

SMMJ : convention d'ouverture pour la maison du tourisme et pour l'ouverture nocturne du Muiset – Accord

ECOLE : budget SIVOS + Compte-rendu du conseil d'école du 21/03/2016 participation de la commune 33 115 euros

Sivom Valserine : le conseil prend connaissance, dans le cadre de la dissolution du Sivom de la Valserine, d'une note émanant de Mr Arnaud Ducellier-Fauvy, consultant Stratorial Finances – sur le devenir de la dotation touristique –
Inscription de la participation de 5 000 euros en dépenses imprévues au BP dans l'attente du vote du budget du Sivom.

Syndicat des 3 Villages

* Inscription de 12 000 euros au BP 2016

* Lettre de Mr le Préfet informant l'assemblée son intention de dissoudre ledit syndicat – Accord
une concertation aura lieu entre les 3 communes pour décider des conditions.

DOTATION DE SOUTIEN A L INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL

Lettre du Préfet informant du nouveau dispositif prévoyant une augmentation des ressources du Fond de Compensation pour la TVA (FCTVA)

ODONYMES

Le Conseil Municipal, considérant l'intérêt communal que représente la dénomination des rues et places publiques et leur numérotation, donne son accord ainsi qu'au numérotage métrique des bâtiments tel que proposé par la Poste

URBANISME

Dossiers traités en commission urbanisme du 11 avril

Numéro de dossier	Nom du demandeur	Nature du projet ou des travaux	Date de décision	Décision
PC 00121016B0001	PARMENTIER Frédéric	Construction d'une maison d'habitation		En cours
DP 00121016B0001	SMMJ	Démolition gare télésiège	15/03/2016	Accord
DP 00121016B0002	GRANDCLEMENT CHAFFY Daniel	Création d'ouvertures	11/04/2016	OPPOSITION
DP 00121016B0003	CARRON Jean- François	Pose de bardage sur façade		En cours
DIA 2016-003	Vente HAJDA/SEMCODA			Pas de préemption
DIA 2016-004	Vente PERRIER Csts/AZZOLA			Pas de préemption
DIA 2016-005	Vente MAKAYA/PARMENTIER			Pas de préemption

P.LU : Compte-rendu de la réunion du 21/03/2016 concernant la demande de modification simplifiée (rectification des erreurs de zonage et de règlement)

Commission travaux : Compte-rendu de la réunion du 1/02/16

SEMCODA

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de donner pouvoir au représentant de la commune à l'Assemblée Générale Extraordinaire, afin :

- d'autoriser la SEMCODA à augmenter son capital d'une somme de 27 022 576 € portant ce dernier de 15 441 472 € à 42 464 048 € par incorporation directe de la somme prélevée sur le compte « prime d'émission ». Cette augmentation de capital est réalisée par élévation de la valeur nominale des 965 092 actions de 16 € à 44 € chacune,
- d'autoriser la modification des statuts proposée,
- de valider le dossier que la SEMCODA doit présenter à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire et qui est annexé à la présente délibération

SIDEFAGE

Rapport Comité syndical du 4 février 2016

AGRICULTURE ET TERRITOIRES

Compte-rendu de la réunion du 20/1/16

CCPG

Le conseil est informé des points suivants :

Réserve Naturelle :

comité consultatif du 11/02/2016

Protocole dendrométrique : mesure du diamètre des arbres et d'autres caractéristiques permettant de mieux connaître l'accroissement, la régénération, etc...

Plan de gestion 2009-2018

Rapport d'activité 2015

Information concernant la création de 2 réserves d'eau végétalisées de 250m3

Comité syndical du 4 février 2016

Contrat de rivières Pays de Gex – Léman validé par le comité de rivières le 28 janvier 2016

Compétence de la CCPG en matière de petite enfance

Communication sur l'assainissement afin de garantir la salubrité publique, atteindre le bon état environnemental des masses d'eaux et protéger les usages de l'eau

Réunion concernant les Ordures Ménagères et les dysfonctionnements constatés du fait du caractère « touristique » de la commune.

Randonnées et activités : Compétence droits et responsabilités

MEDECIN

Le conseil donne son accord pour la signature de la convention avec Prodie Santé 5 000 € à la signature et 10 000 € en cas d'installation définitive.

MANIFESTATION ET DIVERS

Tour de l'Ain : Prise de connaissance du cahier des charges techniques et signature de la convention

Remerciements Rallye neige et glace pour l'implication de Lélex,

Remerciements Mme Ginette Grospiron pour la remise en place de la plaque « Jean Grospiron » enlevée lors de travaux

Association Sportive des sapeurs-pompiers 11/03/2016

Election législative partielle : 5 et 12 juin 2016

La séance est levée à 22 h 30